

<p><u>COMMUNE LE TOUVET</u></p> <p><u>CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2014</u></p> <p><u>Objet : demande de subventions pour créer un pôle artistique</u></p>	<p><u>Réf Adm :</u> <u>Culture</u></p>
<p>Rapporteur</p>	<p>Dominique Guillon</p>

RAPPORT DE PRESENTATION

Madame Dominique Guillon, adjointe à la culture et au patrimoine de la commune du Touvet expose que la construction du pôle enfance est en voie d'achèvement et que 2015 verra selon toute probabilité le multi accueil investir de nouveaux locaux, libérant par conséquent les espaces des Touvetinois.

La mise en place de nombreux événements depuis plus de 6 ans ayant les arts plastiques pour domaine d'intervention, la mise en place d'activités dans le cadre du péri éducatif, la fédération d'artistes amateurs et professionnels dans la commune, l'existence d'associations et l'émergence d'une politique culturelle spécifique thématique par commune à l'échelle de la Communauté de Communes du Grésivaudan concourent à structurer un lieu d'expression des arts plastiques.

Ainsi, un projet de réhabilitation de l'actuel lieu du multi accueil pour le transformer en pôle artistique sera proposé au BP 2015.

Le projet, en élaboration, nécessite de finaliser le plan de financement et avant de connaître l'échéancier de réalisation il convient d'équilibrer les dépenses grâce à des recettes supplémentaires. Ainsi il est proposé de demander des subventions à tous les financeurs potentiels (CCG CGI DRAC REGION ERDF etc...) pour diminuer au maximum l'auto financement de la commune.

Je vous remercie de bien vouloir statuer.

Je vous demande de bien vouloir adopter la délibération suivante.

PROJET DE DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport de Madame Dominique Guillon, adjointe à la culture et au patrimoine de la commune du Touvet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'autoriser le maire à demander une subvention à tout organisme public et privé susceptible de subventionner le projet de création d'un pôle artistique.